

## Article 31 du Règlement

me on le constate ici à la Chambre, de garantir que tous les Canadiens soient traités de la même manière et qu'aucun d'eux ne soit victime de discrimination.

\* \* \*

[Français]

## LE RÉTABLISSEMENT DE LA DÉMOCRATIE EN HAÏTI

**Mme Maud Debien (Laval-Est):** Monsieur le Président, depuis l'entrée en vigueur de l'embargo total décrété par l'ONU contre le régime putchiste d'Haïti, la junte militaire continue de résister aux pressions internationales. Elle refuse de quitter le pouvoir afin de permettre le retour du président Aristide et de la démocratie dans ce pays.

En fait, la situation se détériore davantage. Les tueurs continuent de terroriser la population, les tontons-macoutes et le régime de terreur ont été rétablis, on gèle les fonds d'aide internationale et on a désigné un nouveau président fantoche. Bref, rien n'a changé. Combien de temps le Canada a-t-il l'intention d'attendre afin que l'embargo total produise les effets escomptés? Combien de morts et de souffrance encore?

Le Canada doit se tenir prêt à participer à une intervention plus vigoureuse si la situation ne change pas très bientôt.

\* \* \*

[Traduction]

## LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

**Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est):** Monsieur le Président, avec toutes les discussions au sujet de la réforme du système de justice pénale et de la Loi sur les jeunes contrevenants, nous en arrivons parfois à oublier les victimes d'actes de violence.

Je voudrais vous parler aujourd'hui de la déclaration que m'a faite une jeune femme de ma circonscription, Christine Angus. Elle a été battue récemment par deux jeunes voyous qui voulaient lui arracher sa bourse. Voici ce qu'elle m'a dit:

«Je savais que la criminalité, chez les jeunes, prenait des proportions alarmantes, mais je n'y prêtais pas plus attention que ça. Avant que cela ne me touche directement, je ne pensais pas que le crime était si près de nous. Je me rendais au travail, à 12 h 30, quand deux types sont arrivés derrière moi, m'ont prise à la gorge et m'ont dit qu'ils me feraient mal si je ne leur donnais pas ma bourse. Ils m'ont ensuite retournée vers eux.» Christine a alors été frappée au visage et à la tête.

Elle a conclu en me disant ceci: «Qui va s'occuper de mon état psychologique? Je n'arrive pas à dormir le soir. J'ai peur. Qui va m'aider à m'en sortir?»

Des victimes comme Christine se sentent trahies par un système de justice qui les a constamment laissées tomber. Les victimes ont des besoins spéciaux. Reconnaissons-les et reconnaissons la responsabilité des jeunes contrevenants.

[Français]

## LE DÉCÈS DE MADAME REINE JOHNSON

**M. Clifford Lincoln (secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je voudrais ajouter ma voix à celle de mes collègues, hier, au sujet du décès de la mère de Daniel et Pierre-Marc Johnson. J'ai eu l'occasion, pendant deux mandats, comme deux collègues du Bloc québécois, de servir avec Daniel et Pierre-Marc Johnson à l'Assemblée nationale du Québec.

J'ai aussi eu l'occasion d'être membre de l'équipe de Daniel Johnson lors de sa première course au leadership. La chose remarquable touchant les deux frères Johnson c'est que, confrontés comme ils l'étaient à tous les jours, par des positions complètement opposées politiquement, ils aient réussi à maintenir des liens d'amitié et de fraternité aussi étroits que constants. C'est dû au sens de la famille que leurs parents leur ont légué. Je voudrais offrir toutes mes condoléances à Daniel et à Pierre-Marc, ainsi qu'à leur famille.

\* \* \*

[Traduction]

## LES ARMES NUCLÉAIRES

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce):** Monsieur le Président, en mai 1993, l'Organisation mondiale de la santé a demandé à la Cour internationale de Justice de déclarer les armes nucléaires illégales en vertu du droit international.

Par suite de cette demande, la Cour internationale de Justice a demandé à tous les États membres, dont le Canada, de lui exposer leur position à ce sujet d'ici le 10 juin 1994.

Je voudrais exhorter le gouvernement à présenter sa position. À l'heure actuelle, il y a six États qui possèdent des armes nucléaires et quinze autres États qui ont acquis ou s'appêtent à acquérir une capacité nucléaire. Si cette prolifération se poursuit et si des armes nucléaires tombent entre les mains de leaders irresponsables, toute la planète sera en danger.

Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui existe depuis 25 ans, prendra fin en 1995, à moins qu'il n'y ait une volonté politique dans le monde de faire en sorte qu'il se poursuive et qu'il fonctionne bien. Nous avons interdit les armes chimiques. Nous devrions faire de même pour les armes nucléaires.

J'exhorte le Canada à appuyer ce projet de la Cour internationale de Justice avant la date d'échéance du 10 juin.

\* \* \*

● (1415)

## UN MATCH DE BASKET-BALL

**M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest):** Monsieur le Président, je suis très heureux d'intervenir à la Chambre aujourd'hui, en ma qualité de capitaine de l'équipe de basket-ball des députés, pour